

# L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.  
Tout semestre commencé se paie en entier.  
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. IX.

No. 18.

Prix du numéro, 7 centimes.—Annonces, la ligne, 10 centimes.  
Toute communication doit être affranchie.  
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 2 MAI 1878

## SOMMAIRE

La Résurrection, par L. O. David.—Nécrologies : M. Damase Masson ; l'hon. John Young.—Echos de Paris.—Revue de la semaine, par A. B. Longpré.—Bibliographie : Notes sur le Canada.—Jurisprudence.—Conseils utiles.—Une paroisse canadienne au 17<sup>ème</sup> siècle : La Rivière-Ouelle, par l'abbé H.-R. Casgrain (suite).—Faits divers.—Poésie : Le mois de Marie, par Ernest Langlois.—Le crime des femmes, par Raoul de Navery (suite).—Les échecs.—Le jeu de dames.—Prix du marché de détail de Montréal.

GRAVURES : Mois de mai : L'offrande à Marie ; Paysage dans la région des mines d'or la Guiane française ; New-York : Le havre, vu de South street ; Naufrage de l'Eurydice, près de l'île de Wight ; Le Narghilé.

## LA RÉSURRECTION

Jésus-Christ est ressuscité.

C'est un fait incontestable, mieux prouvé que les faits historiques auxquels le monde croit le plus fermement. Les témoins sont nombreux et leurs témoignages irrécusables. Les preuves matérielles seraient-elles moins fortes et moins nombreuses, que nous croirions encore à la résurrection de Jésus-Christ pour la raison suivante.

Il est bien constaté que les apôtres étaient des hommes faibles, ignorants et peu courageux ; que tous, depuis saint Pierre jusqu'au dernier, ils renièrent et abandonnèrent leur maître au moment du danger. Ils avaient tellement oublié ses paroles et ses promesses, les preuves de sa divinité, que Jésus-Christ eut toutes les peines du monde à les convaincre qu'il était ressuscité.

Peut-on croire que ces hommes, qui avaient si facilement renié leur maître, lorsqu'il vivait encore, qui s'étaient cachés durant sa passion, l'auraient confessé avec tant d'héroïsme après sa mort, s'ils n'avaient pas eu des preuves irrécusables de sa résurrection, s'ils n'avaient pas mis leurs mains dans ses plaies ?

Et même la résurrection ne suffit pas pour faire d'eux des confesseurs et des martyrs, il leur faut l'Esprit-Saint, cet Esprit que le Christ leur avait promis. Alors seulement ils se sacrifient, se dévouent à la mort pour confesser Jésus-Christ ressuscité.

Donc, Jésus-Christ est ressuscité, donc il est Dieu, donc la religion qu'il est venu fonder est la vraie religion.

Or, où est sa religion ?

Est-elle tout entière dans les discours et les enseignements qu'il a donnés à ses apôtres de son vivant ?

Non ; et en voici la preuve. Dans le discours de la Cène, Jésus-Christ dit à ses apôtres : " Il vous est avantageux que je m'en aille, car si je ne m'en vais pas, le Consolateur ne viendra pas à vous ; mais si je m'en vais, je vous l'enverrai... " Il me reste beaucoup de choses à vous dire, mais elles sont encore au-dessus de votre portée ; mais quand l'esprit de vérité viendra, il vous enseignera toute la vérité."

Ces paroles divines établissent de la manière la plus absolue que Jésus-Christ ne considérait pas son Eglise établie à sa mort, et que les apôtres devaient continuer, compléter son œuvre avec le secours de l'Esprit-Saint. Après sa résurrection, avant de monter au ciel, il complète ou confirme le discours de la Cène par les paroles suivantes qu'il adresse aux onze disciples : " Allez et enseignez toutes les nations..... et je serai avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles."

Etait-il possible de promettre plus clairement l'Esprit-Saint et l'infaillibilité aux apôtres et à ceux qui, après eux, continueraient leur œuvre ? Personne ne doute, dans le monde chrétien, que l'Esprit-Saint soit descendu sur les apôtres, et qu'il ait continué d'être avec eux et leurs successeurs, savoir, les papes, les évêques, l'Eglise catholique, jusqu'à Luther.

Depuis Luther, le monde chrétien a été divisé. Mais où a continué d'être l'Esprit-Saint promis aux apôtres et à leurs successeurs ?

Peut-il être passé du côté de Luther ou de Calvin, d'Henri VIII et d'Elizabeth, pour leur faire dire le contraire de ce qu'il avait jusqu'alors inspiré à son Eglise ? Ou est-il resté avec ceux qui ont continué de croire à la confession, à la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, à la Sainte-Trinité, à la primauté de Pierre et des papes, ses successeurs ?

Nous n'en dirons pas plus long, car il nous semble qu'il suffit de poser la question pour la résoudre. Si l'Esprit-Saint promis par Jésus-Christ n'est pas avec ceux qui ont toujours cru et enseigné les mêmes choses jusqu'à Luther, il n'existe certainement nulle part, et alors Jésus-Christ n'a pas tenu ses promesses, et, s'il n'a pas tenu ses promesses, il n'est pas Dieu.

L.-O. DAVID.

Sa Majesté la Reine Victoria a conféré le titre de chevalier de Saint-Michel et Saint-George à l'hon. M. A. J. Smith, le ministre de la marine et des pêcheries, en reconnaissance des services qu'il a rendus à l'Empire, en rapport avec la commission des pêcheries qui a siégé récemment à Halifax.

La cérémonie de la translation des restes de Mgr Laval de la Basilique à la chapelle du Séminaire de Québec, se fera solennellement le 23 mai prochain pendant le 6<sup>e</sup> concile provincial.

Mgr l'archevêque publiera bientôt une lettre pastorale à ce sujet.

Les restes mortels du premier évêque du pays seront transportés solennellement de l'église des Ursulines à l'église des Jésuites et de l'église Saint-Patrick à la chapelle de l'Hôtel-Dieu, puis à la chapelle du Séminaire.

On chantera un *libera* dans chaque église. De l'Hôtel-Dieu on se rendra solennellement en procession à la Basilique. Il y aura service solennel, et oraison funèbre prononcée par un des évêques. Après le service, transfert des restes à la chapelle du Séminaire.

Les restes de Mgr Laval seront exposés plusieurs jours durant dans un cercueil de verre qui sera placé dans une boîte de bois. Ils seront déposés en dernier lieu dans une voûte en arrière du maître-autel.

Le soir, grand concert à l'Université-Laval.

Nous lisons dans la livraison de mars de la *Revue Canadienne* :

L'une des dernières décorations de Saint-Grégoire le Grand, la dernière peut-être donnée par S. S. Pie IX, a été accordée à M. le Major L. A. Huguet-Latour, de Montréal. Cette distinction bien méritée est la récompense du zèle et du dévouement avec lesquels M. Huguet-Latour s'est, depuis près de trente ans, mêlé à toutes les bonnes œuvres. Aussi la faveur que le Saint-

Père lui a faite a-t-elle rencontré l'approbation générale. Le brevet de chevalier de Saint-Grégoire le Grand et les insignes de l'ordre, accompagnés d'une lettre des plus flatteuses, ont été transmis à M. Huguet-Latour par l'intermédiaire de S. G. Mgr Bourget, archevêque de Martianopolis.

Postérieurement, les journaux des Etats-Unis nous ont appris que la faculté de St. John's College, Fordham, New-York, a décerné à M. Huguet-Latour le titre académique de *Docteur ès-lois* (LL. D), en reconnaissance de ses travaux littéraires et scientifiques.

Nous joignons nos félicitations à celles que M. Huguet-Latour a déjà reçues, et, quoiqu'elles viennent un peu en retard, nous espérons qu'elles lui seront agréables.

## NÉCROLOGIES

M. DAMASE MASSON

Nous regrettons d'apprendre la mort de M. Damase Masson, un des négociants les plus anciens et les plus estimés de Montréal. Il a succombé dimanche, le 23 avril, à une attaque d'apoplexie foudroyante.

M. Masson est né à Sainte-Genève de l'île de Montréal, le 23 février 1805. Il prit part aux troubles de 1837, et vint résider à Montréal en 1839.

Doué d'une grande énergie, il parvint, en peu de temps, à se faire une belle position dans le commerce.

Appelé au Conseil-de-Ville en 1855, il fut longtemps président du comité des finances.

Il était depuis plusieurs années directeurs dans diverses compagnies d'assurances, et il occupait une position semblable à la Banque des Marchands.

Sa mort sera regrettée de tous ceux qui l'ont connu et ont eu des rapports avec lui.

L'HON. JOHN YOUNG

La mort de l'hon. John Young, arrivée en cette ville le 13 avril, est un événement qui mérite une mention particulière. C'est un grand citoyen que Montréal vient de perdre, c'est un patriote sincère et désintéressé qui disparaît, c'est une personnalité marquante dans le monde commercial que la main inexorable de la mort efface en laissant un vide difficile à combler.

L'hon. John Young a pu avoir des adversaires dans la vie publique, il n'a jamais connu d'ennemis. Toujours nos concitoyens ont su rendre un hommage mérité à son dévouement aux intérêts de Montréal, à la pureté de ses motifs, à la droiture de ses intentions. Sa carrière laborieuse laisse à sa famille le plus bel héritage qu'elle pouvait désirer : un nom pur et vénéré.

## ÉCHOS DE PARIS

Un grave incident s'est produit, il y a quelque temps, à la Justice de paix du neuvième arrondissement.

M. le juge de paix venait de rendre un jugement contre un nommé L....., qui avait actionné son hôtelier pour une cause futile.

—Il n'y a pas de justice ; vous jugez mal, s'écria L..... tout à coup. Stupeur dans l'auditoire.

En entendant ces mots, le juge de paix prévint ce plaideur qu'il venait de manquer gravement à la justice, qui se voyait obligée de réprimer sévèrement un tel écart, et il enjoignit à L... de rester dans

la salle d'audience, faute de quoi il le ferait arrêter immédiatement. Le magistrat ajouta qu'en vertu des articles 505 du Code de procédure, et 221 du Code pénal, L..... pouvait être condamné à deux ans de prison.

Vers la fin de l'audience, le juge fit revenir L..... à la barre, et lui dit que, depuis trente ans qu'il rendait la justice, c'était la première fois qu'il avait à sévir en un cas pareil.....

—Et, ajouta paternellement le magistrat, je ne voudrais pas commencer aujourd'hui.

Puis il laisse le coupable en liberté.

Mais la leçon profitera à celui-ci ; car, pendant les deux heures qu'il a passées dans la salle d'audience à attendre le dénouement de son équipée, il faisait une singulière figure.

Le *XIX<sup>e</sup> Siècle* a parlé d'une grande fête populaire qui serait donnée pendant l'Exposition. M. Alphand aurait étudié les devis de cette fête pour laquelle une dépense de 500,000 francs serait nécessaire.

Le point de départ serait le jardin des Tuileries, qu'on illuminerait au gaz et à la lumière électrique, comme jamais il ne l'a été. Il en serait de même de la place de la Concorde et de l'avenue des Champs-Élysées.

La fête se dirigerait ensuite par l'avenue du Bois de Boulogne, jusqu'à l'entrée de ce bois ; le gaz étant installé sur ces divers points, il serait facile d'y faire la lumière à profusion. Arrivé au bois de Boulogne, on substituerait les lanternes de mille couleurs et la lumière électrique répandue à profusion dans les bosquets à l'éclairage au gaz.

De nombreux bâtiments pavés seraient sur les lacs, et montés par des musiques militaires qui feraient entendre des airs de fête. Un feu d'artifice serait tiré sur les hauteurs d'Auteuil, où l'on installerait des tribunes pour y recevoir 25,000 invités. Des invitations seraient adressées à tous les exposants que la ville de Paris remerciait ainsi du concours qu'ils lui auraient donné ; le feu d'artifice tiré, une grande retraite aux flambeaux, à laquelle prendraient part tous les régiments, descendrait dans Paris, et viendrait couronner la fête en circulant sur les quais et les boulevards.

Une très-intéressante expérience a eu lieu il y a quelques semaines sur le chemin de fer de ceinture.

Le train partit d'Auteuil à huit heures quinze minutes du matin, arrivant à toute vapeur à chaque station du parcours, s'arrêtant instantanément sous une simple pression communiquée à chaque wagon par le mécanicien.

La compagnie du chemin de fer de l'Ouest avait réservé pour cette expérience des wagons tout battant neufs : une machine spéciale, neuve aussi, les mettait en mouvement. Tout a parfaitement réussi.

Chaque wagon est muni d'un frein de grande puissance, ce frein communique par un tuyau placé sous le wagon môme à la machine : des bouts en caoutchouc font la continuité entre les voitures. Au moment voulu par le mécanicien, un simple mouvement venu de la machine chasse une partie de la vapeur au dehors, tandis que l'autre partie est refoulée avec la rapidité